



RAPPORT ESG 2021

Art 173 – Loi sur la transition
énergétique pour la croissance verte

SFDR(EU) – 2019/2088



Groupama
ASSET MANAGEMENT

Investir pour l'avenir

NOTATION

A+

Groupama AM est notée par les PRI sur sa politique d'intégration



NOTRE OFFRE

ESG

Groupama AM propose 4 gammes d'investissements ESG :
ISR, Thématique, Impact et Epargne Salariale comprenant :

- ▶ 4 fonds labellisés ISR
- ▶ 10 FCPE labellisés
- ▶ 1 fonds thématique labellisé ISR
- ▶ 1 fonds d'impact labellisé Greenfin

80

MILLIARDS D'EUROS

d'actifs sous gestion prenant en compte des critères ESG
(au 31/12/2020)

PIONNIER DE LA FINANCE DURABLE

Lancement de notre premier fonds ISR en 2001

NOTRE RECHERCHE

11 analystes et 3 économistes intégrant tant le financier
que l'ESG dans leurs analyses



**INVESTIR
POUR L'AVENIR**

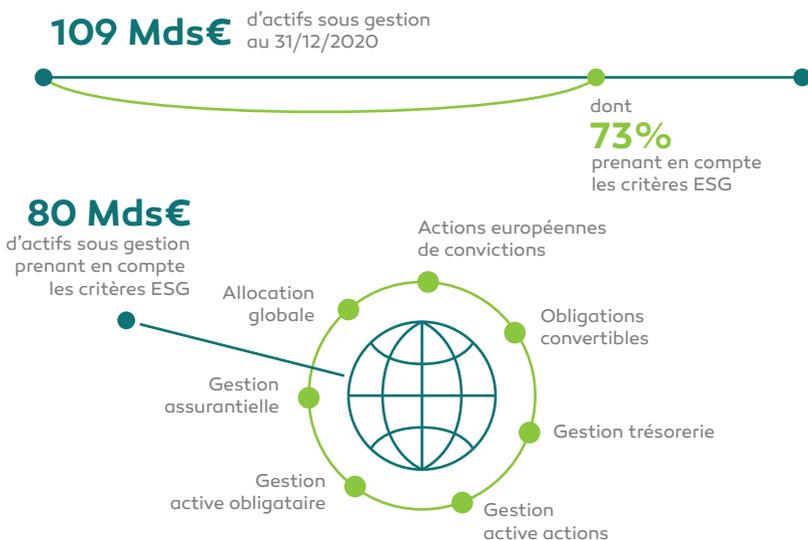
- 1 **Groupama Asset Management,
un acteur engagé de la finance durable**
- 2 La finance durable, moteur d'avenir
- 3 Une approche ESG,
entre recherche et innovation
- 4 Une méthodologie ESG propriétaire et experte
- 5 Identifier et gérer nos risques environnementaux
- 6 Une offre de solutions
pour un investissement durable
- 7 Politique de vote et d'engagement
- 8 Informer nos clients
- 9 Engagée aux côtés de ses collaborateurs,
pour l'environnement et envers la société

Groupama Asset Management, un acteur engagé de la finance durable

Une gestion active et fondamentale guidée par une vision responsable de la finance

Depuis sa création en 1993, Groupama Asset Management (Groupama AM), filiale de Groupama, s'est imposée comme l'un des principaux acteurs français de la gestion d'actifs. Groupama AM, qui intervient historiquement pour le compte de nombreuses entités du groupe Groupama, a mis son savoir-faire et son expérience au service d'investisseurs institutionnels, d'entreprises et clients particuliers.

Engagée de longue date sur le terrain de l'investissement responsable, Groupama AM affirme ainsi sa conviction qu'un émetteur est d'autant plus performant qu'il **intègre au cœur de sa stratégie de gestion, les enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG)^G**.



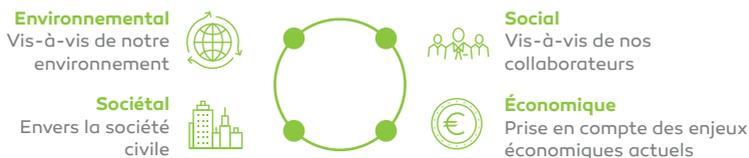
Une politique RSE^G qui met l'ESG au cœur de notre métier de gérant d'actifs

La Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE) consiste à intégrer les enjeux sociaux, économiques et environnementaux à ses activités et à ses relations avec ses parties prenantes. Par conviction et engagement, Groupama AM s'inscrit dans une politique de Responsabilité Sociale d'Entreprise qui vise à transposer à l'entreprise, le concept de Développement Durable, tel que défini dans le rapport Brundtland de 1987 :

Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

La stratégie RSE mise en œuvre par Groupama AM s'inscrit dans la stratégie du Groupe Groupama et se déploie de façon triennale sur la période 2019 à 2021. Sa particularité est d'avoir été co-construite avec l'ensemble des collaborateurs au travers d'une enquête interne menée de façon concomitante dans l'ensemble des entités du Groupe Groupama.

Groupama AM s'inscrit pleinement dans cette vision et s'engage à **améliorer son impact** en agissant sur les quatre piliers.



Pour le pilier économique de sa politique RSE, Groupama AM affirme sa volonté de mettre en œuvre une gestion responsable, active et fondamentale, qui passe tout particulièrement par des recherches financière et ESG intégrées.

Soutenue et reconnue, elle s'applique chez Groupama AM à l'ensemble de ses savoir-faire.

Au plus proche de nos clients

Groupama AM, grâce à son organisation à taille humaine, constitue pour chacun de ses clients une structure réactive et de proximité, à même de l'accompagner au quotidien dans la gestion de ses capitaux.



Mirela Agache-Durand,
Directrice Générale

Cette proximité permet de déterminer pour chaque client le bon positionnement à adopter pour bâtir une croissance durable et responsable, générer une création de valeur, en conservant des objectifs de rentabilité élevés.

Investir pour l'avenir, notre raison d'être

Chez Groupama AM, nous pensons que la finance peut participer à changer le monde et à construire celui de demain.

Voilà pourquoi nos collaborateurs engagés, convaincus, passionnés et experts, déploient jour après jour leur savoir-faire sur le terrain pour sélectionner et investir sur les entreprises qui construisent leur performance de manière durable.

Permettre à nos clients de faire ce choix d'avenir et leur garantir un investissement responsable et performant, telle est notre raison d'être.

**Une raison d'être que nous exprimons au travers de notre signature :
INVESTIR POUR L'AVENIR**

- 1 Groupama Asset Management,
un acteur engagé de la finance durable
- 2 La finance durable, moteur d'avenir**
- 3 Une approche ESG,
entre recherche et innovation
- 4 Une méthodologie ESG propriétaire et experte
- 5 Identifier et gérer nos risques environnementaux
- 6 Une offre de solutions
pour un investissement durable
- 7 Politique de vote et d'engagement
- 8 Informer nos clients
- 9 Engagée aux côtés de ses collaborateurs,
pour l'environnement et envers la société

La finance durable, moteur d'avenir

Un monde en mutation

Groupama AM propose à ses clients **une gestion de conviction**, résolument active dans une perspective d'investissement de moyen/long-terme adaptable en fonction des spécificités des classes d'actifs considérées. Cette gestion de conviction nécessite d'être en mesure de détecter les mutations de notre économie, **d'identifier efficacement les risques et de détecter de nouvelles opportunités de valeur ajoutée.**

A cette fin, la prise en compte des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) permet d'appréhender **les trois transitions – numérique, environnementale et démographique – qui modifient aujourd'hui en profondeur nos économies et de fait, les modèles des entreprises.**

Transitions



Environnementale

Passage d'une économie fondée sur les énergies fossiles à une économie fondée sur les énergies bas-carbone, et gestion des impacts environnementaux des activités des entreprises



Numérique

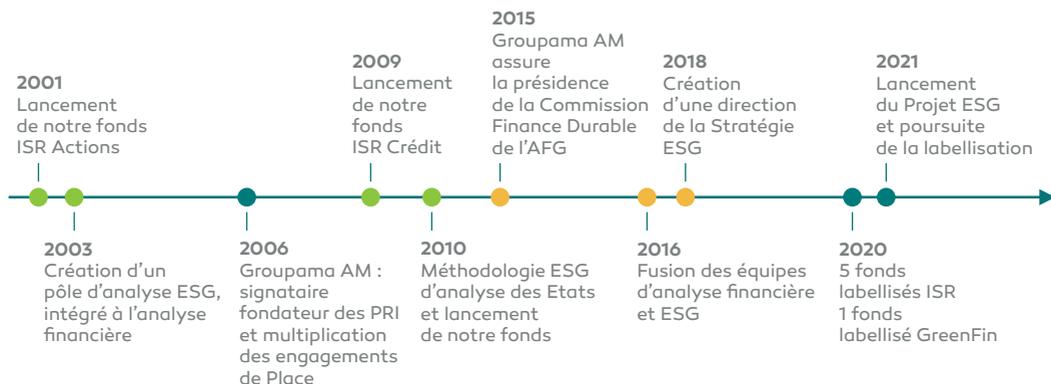
Impact des nouvelles technologies, de la capacité à gérer des données à très grande échelle sur les processus internes des entreprises, leurs relations avec leurs clients, fournisseurs et la société civile



Démographique

Conséquences des évolutions sociétales – vieillissement de la population, urbanisation, montée des inégalités – pour les entreprises sur la gestion de leur capital humain et de leurs clients

Groupama AM, pionnière de la finance durable



La première équipe de recherche intégrée sur la place financière de Paris



18
mois
de formation



Près de
100
heures de formation
sur l'ESG

2016
Regroupement des métiers
d'analyste financier et ESG



Aujourd'hui
une équipe composée de 11
analystes et 3 économistes
intégrant tant le financier que
l'ESG dans leurs travaux

2003
Création et développement d'une
méthode d'analyse ESG
propriétaire intégrant l'analyse
financière et aboutissant à une
recommandation unique



Alessandro Roggero

Analyste financier et ESG, secteur automobile.

Depuis 2016, Alessandro contribue au développement de l'intégration ESG dans l'analyse financière. Il revient sur cette phase de transition, stratégique pour Groupama AM.

? Quel était l'origine de ce projet ?



Jusqu'en 2016, Groupama Asset Management comptait des équipes d'analystes spécialisés par secteur (automobile, télécom, banque, immobilier...), mais séparées entre analyse financière classique et ESG. Ces équipes travaillaient en commun sur les études des valeurs, ce qui nous permettait d'aboutir à une recommandation unique prenant en compte l'ESG et le financier.

En 2015, suite à la COP21, la mobilisation autour de la finance durable s'est accélérée sur les places financières, et Groupama AM a pris la décision de fusionner les équipes financières et ESG. Pour cela, il fallait former chacun des analystes financiers sur les méthodologies ESG.

Mais, les formations sur ces sujets étaient rares et pas véritablement adaptées à nos besoins. La Direction Générale et la Direction de la recherche ont alors décidé de faciliter la transmission des compétences des équipes ESG vers les analystes financiers en organisant des formations internes.

? Comment s'est déroulé ce projet ?



A partir de 2016, l'équipe d'analystes ESG nous a formés en continu sur presque 2 ans. En effet, ce savoir-faire significatif nécessitait la mise en place d'une formation méthodique interne sur une période longue, afin de conserver le même niveau d'exigence dans l'analyse financière et l'ESG. Nous avons appelé ces sessions des « Teach'In » !

? Quels ont été les points marquants de cette formation ?



Mon parcours professionnel m'a rendu sensible aux thématiques, mais ces sessions « Teach'In » ont été très poussées.





Je tenais déjà compte dans mes analyses de la gouvernance. En revanche, pour tous les aspects environnementaux, ressources humaines ou relevant du sociétal (comme les indicateurs en matière de santé et de sécurité...), ces «Teach'In» m'ont permis d'acquérir une méthode d'analyse efficace et très opérationnelle.

Réconcilier et intégrer les deux analyses permet d'avoir une approche « holistique » de la société et de la caractériser à l'aune d'une batterie de critères plus complets.

Cela nous a permis d'affiner notre capacité de discernement, et à titre d'exemple, l'analyse rigoureuse des enjeux environnementaux m'a permis de bien appréhender et anticiper l'impact financier majeur de la réglementation européenne concernant les émissions de polluants sur l'ensemble de la filière automobile.



Une stratégie ESG ambitieuse

Signe de l'importance qu'attache Groupama AM aux problématiques ESG, une **Direction de la Stratégie ESG a été créée en mai 2018**, et a été confiée à la Directrice de la recherche, membre du Comité de direction.

Le suivi du déploiement de cette politique ESG se fait au sein d'un comité dédié, le **Comité Stratégie ESG**, qui se réunit tous les trimestres et est présidé par la Direction Générale. De nombreuses équipes de Groupama AM - Gestions, Recherche, Développement, Activités Supports, Communication, RSE, Reporting - sont impliquées dans la réalisation des différents projets définis pour atteindre les objectifs de la Stratégie ESG. La coordination de leurs actions est faite quotidiennement par l'équipe dédiée à l'Intégration ESG, et suivie une fois par mois au sein d'un Comité de Pilotage dédié. Le Comité de Direction est également informé tous les mois de l'évolution du déploiement de cette stratégie ESG.

Lors de la mise en place de cette stratégie, trois objectifs ont été définis :

Accélérer

L'intégration ESG dans nos analyses et décisions d'investissement



Répondre

A la demande croissante des clients-investisseurs



Innovier

Pour faire évoluer notre gamme de produits





Aurélie de Barochez,
Responsable de l'intégration ESG chez Groupama AM

Une expertise interne reconnue qui s'appuie sur 20 ans de recherche dans l'analyse ESG

?

Comment a évolué l'approche de Groupama AM en matière de finance durable ces dernières années ?



Entre les exigences de plus en plus fortes des investisseurs, celles des réglementations, avec l'entrée en vigueur de SFDR^G (*Sustainable Finance Disclosure Regulation*) et de la taxonomie, les ambitions de l'industrie de la gestion d'actifs en matière de finance durable évoluent. Ces conditions inédites confortent les trois grandes orientations que nous avons prises depuis 2018 pour faire évoluer notre approche de la finance durable : accélérer la formalisation de l'intégration ESG dans les analyses et décisions d'investissement, répondre à la demande croissante des clients-investisseurs, enfin, innover pour faire évoluer notre gamme de produits.

?

Comment est mise en œuvre l'intégration ESG ?



En 20 ans, nous avons créé une méthodologie d'intégration transverse à l'ensemble des gestions, permettant aux gérants de portefeuille de disposer des recommandations financières et ESG formulées par nos équipes de recherche. Ces recommandations sont in fine prises en compte par les équipes de gestion dans leurs décisions d'investissement.

La formalisation de cette approche a été un de nos objectifs fixés en 2018. Nous avons rendu plus lisible le processus d'intégration de l'analyse ESG à l'analyse financière. Par ailleurs, pour rendre l'analyse ESG aisément exploitable par les gérants, nous avons mis en place de nouveaux systèmes d'information propriétaires qui leur donnent accès aux notations ESG de plus de 5 000 émetteurs de nos univers d'investissement.





Ensuite, nous avons déployé un socle de formation auprès de tous nos gérants. En 2019, chacun d'entre eux a bénéficié en moyenne de 10 heures de formation répondant à plusieurs objectifs : maîtriser les concepts clés (identification des sources de données ESG, capacité à identifier les enjeux ESG clés) et appréhender leurs implications sur des éléments financiers. Depuis 2020, les formations portent sur des sujets précis, par exemple depuis 6 mois, les gérants ont eu plusieurs sessions sur les aspects règlementaires, en particulier sur les conséquences de la doctrine de l'AMF, de SFDR⁶ et de la taxonomie.

Ce programme de formation interne a également été déployé auprès de toutes les équipes. Être une société de gestion engagée sur les enjeux ESG nécessite une implication de l'ensemble de nos métiers. Ces formations ont permis de poser les fondations d'une culture commune sur l'ESG.



Quelle est votre perception de la demande des clients-investisseurs, en matière d'investissement responsable ?



En moins d'une décennie, l'investissement responsable s'est largement généralisé au sein de l'industrie de la gestion d'actifs. Mais après une première phase de foisonnement de l'offre, nous observons désormais un cycle de formalisation, de labellisation et de mise en conformité, notamment avec l'entrée en vigueur de SFDR⁶ : les asset managers ne peuvent plus se contenter d'afficher leurs engagements ESG, ils doivent le démontrer structurellement et fonctionnellement, du prospectus du fonds au contrôle des risques.

Nous observons une demande croissante des investisseurs pour des services sur-mesure, répondant à un cahier des charges spécifique. Cela peut concerner certains aspects de politique de vote ou d'engagement ou, encore, de transparence de l'information ESG. Nous avons industrialisé plusieurs formats de reporting ESG avec un parti-pris assumé : les données doivent apporter un éclairage didactique au client, c'est pourquoi nous privilégions la qualité de l'information plutôt qu'une recherche d'exhaustivité.

Les données ESG doivent apporter un éclairage didactique au client, c'est pourquoi nous privilégions la qualité de l'information plutôt que l'exhaustivité



Nous avons ouvert une nouvelle période de déploiement de notre stratégie ESG à la fin de l'année 2020, et avons structuré notre approche autour de **6 projets**. Nous conservons la même approche décentralisée mise en place en 2018, reposant sur l'implication de nombreuses équipes, afin que l'ESG ne reste pas une affaire de spécialistes et se diffuse dans toute l'entreprise.

1 ● **Accélérer la labellisation**
d'une partie de nos fonds pour que nous puissions proposer à nos clients un fonds labellisé ISR dans chacune de nos classes d'actifs.

2 ● **Travailler notre méthodologie**
ESG, en nous fondant sur des indicateurs bruts, en respectant le principe de la double matérialité.

3 ● **Se doter d'un nouvel outil**
afin de rendre encore plus accessible la donnée ESG.

4 ● **Revoir l'approche sur les données ESG**
afin d'être au plus près de la donnée brute ESG, de prendre notre indépendance par rapport aux agences et d'élargir notre couverture de manière significative en particulier sur les classes d'actifs telles que les Petites et Moyennes Capitalisations ou le Haut Rendement.

5 ● **Intégrer la réglementation**
piloter le déploiement des réglementations européennes, en particulier les règlements SFDR⁶ ou taxonomie.

6 ● **Renforcer l'engagement actionnarial**
en systématisant nos actions pour les entreprises dans lesquelles nous sommes investies qui ne publient pas suffisamment de données environnementales ou sociales, car nous sommes convaincus que la donnée ESG est aussi importante que la donnée financière.

De nombreux engagements de place

- Membre fondateur des PRI

Signe de son engagement historique, Groupama AM a été l'un des **signataires fondateurs des PRI en 2006**.

La société de gestion rend compte annuellement de son engagement aux PRI^G par un reporting public, et obtient, depuis 2018, la **note maximale A+** pour sa stratégie d'intégration ESG.

- S'engager au niveau national et européen

Groupama AM est engagée depuis longtemps sur le sujet de l'intégration des enjeux ESG de long terme dans l'investissement et appelle à la mise en place d'un nouveau modèle de croissance, plus durable et soutenable.



Groupama AM préside depuis 2015 la Commission « Finance Durable » et s'engage sur différentes thématiques telles que les labels ISR, la réglementation ou encore la réponse aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU. Groupama AM participe au comité du label ISR et Greenfin.



En qualité de membre du Forum pour l'Investissement Responsable, Groupama AM contribue activement aux travaux de convergence européenne sur l'ISR. EUROSIF est l'organisme de promotion de la finance durable au niveau européen.



Groupama AM est membre du FIR et participe à ce titre à différents groupes de travail en collaboration avec d'autres associations professionnelles à but non lucratif comme l'AFG ou l'ORSE afin de promouvoir l'ISR auprès des autorités publiques et politiques, acteurs économiques et parties prenantes. Groupama AM participe à la Commission Grand Public.



Cette association est portée par « Paris Europlace » pour promouvoir la finance durable. Groupama AM participe à différents travaux notamment sur les outils existants pour appréhender le risque climat par les investisseurs et sur la création d'un référentiel de compétences ESG.



Groupama AM participe à la Commission extra-financière. Elle a activement contribué à la mise en place de formations sur la finance durable et anime régulièrement ces formations.



Groupama AM contribue depuis 2002 aux travaux du Club Finance de l'ORSE et participe à l'édition de plusieurs guides relatifs à la promotion de l'ISR.



Marie-Pierre Peillon
Directrice de la recherche
et de la stratégie ESG chez Groupama AM

La normalisation des données est le nerf de la guerre des prochaines années ...

Début 2020, dans le cadre de la révision à venir de la Déclaration des Performances Extra-Financières (DPEF ou NFRD), la Commission européenne a mandaté l'EFRAG (*European Financial Reporting Advisory Group*) pour constituer une 'task force' afin de mener des travaux sur la possible normalisation des données non financières.

L'objectif de ce groupe de travail a été de réaliser les travaux préparatoires afin d'aider le futur normalisateur. Au terme de 5 mois de travaux, 54 recommandations ont été formulées, regroupées en 3 grands thèmes :

- **Le cadre et les grands principes** que pourraient adopter le normalisateur dans le respect des ambitions européennes,
- **L'architecture des standards** : 3 niveaux (général, sectoriel, entité), 3 domaines de reporting (stratégie, implémentation, mesure de la performance), 3 thèmes (Environnement, Social, Gouvernance),
- **Un calendrier en 3 étapes** de mi-2022 à mi-2024, les moyens pratiques à mettre en place et les apports à une co-construction internationale.

Je suis fier d'avoir contribué aux travaux de la 'task force' qui réunissait plus de 35 membres européens et d'avoir piloté le groupe spécifique sur les institutions financières. Je salue la qualité des travaux menés sous la présidence de Patrick de Cambourg. Avec ce travail qui pose les bases d'une future normalisation des données ESG, l'Europe se donne un calendrier et les moyens de définir les grands axes des travaux futurs pour atteindre les ambitions de son plan d'actions de la Finance Durable.

- 1 Groupama Asset Management,
un acteur engagé de la finance durable
- 2 La finance durable, moteur d'avenir
- 3 Une approche ESG,
entre recherche et innovation**
- 4 Une méthodologie ESG propriétaire et experte
- 5 Identifier et gérer nos risques environnementaux
- 6 Une offre de solutions
pour un investissement durable
- 7 Politique de vote et d'engagement
- 8 Informer nos clients
- 9 Engagée aux côtés de ses collaborateurs,
pour l'environnement et envers la société

Une approche ESG, entre recherche et innovation

Le principe de double matérialité

Notre méthodologie ESG intègre les risques et opportunités ESG selon le principe de la double matérialité consacré par le règlement SFDR^G



Les risques de durabilité^G

Selon le règlement SFDR^G (*Sustainable Finance Disclosure Regulation*), les risques de durabilité^G sont définis comme tout « **événement ou situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance, qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante sur la valeur d'un investissement** ». Ils sont composés chez Groupama AM de la liste des Grands Risques ESG, mise en place en 2014, et de la politique charbon, mise en place en 2019.

La liste des Grands Risques ESG et la liste des entreprises ne répondant pas à notre politique charbon sont validées au sein d'un comité dédié, le **Comité des risques de durabilité^G**. Il est présidé par le Directeur des Risques, et est composé de la Directrice de la Recherche et de la Stratégie ESG, de la Direction de la Gestion ALM, de la Direction des investissements -Gestions Actives- ainsi que des représentants des différents pôles de gestion, de la recherche et de la stratégie ESG.

L'objectif de ce Comité est de valider les entreprises inscrites sur ces deux listes.

● La liste des grands risques ESG

Groupama AM suit une liste de **valeurs identifiées comme étant particulièrement porteuses de risques ESG**, la liste des Grands Risques ESG.

Les sociétés placées sur la liste des Grands Risques ESG sont celles pour lesquelles les risques ESG pourraient, d'une part, remettre en cause leur viabilité économique et financière, et d'autre part, avoir un impact significatif sur la valeur de l'entreprise, de la marque et donc engendrer une perte de valeur boursière importante ou un abaissement significatif de la notation des agences.

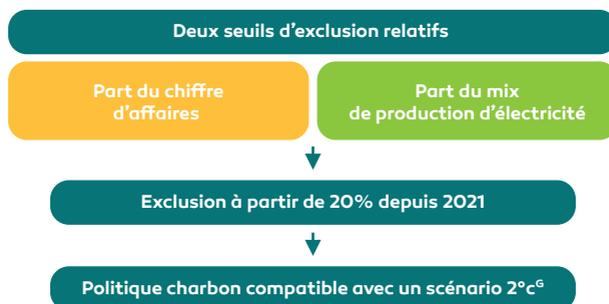
A chaque nouvelle entrée dans la liste des Grands Risques ESG, l'analyste détermine des « *triggers* » -ou signaux déclencheurs- de sortie, qui sont systématiquement revus tous les six mois.

Cette liste classe les entreprises en deux sous-ensembles :



● La politique charbon

Groupama AM a mis en place dès 2019 une politique d'exclusion du secteur du charbon, afin de diminuer son exposition aux risques climatiques, que ce soit aux risques physiques ou aux risques de transition. **Il s'agit d'une politique d'exclusion stricte car elle s'applique à tous les portefeuilles gérés directement par Groupama AM**, y compris les fonds dédiés et les mandats tiers, sauf instruction explicite et contraire du client. Cette politique s'applique à nos investissements dans les activités liées au charbon thermique, c'est-à-dire aux activités d'extraction du charbon et à la production d'énergie à partir du charbon.



Groupama AM s'appuie essentiellement sur la *Global Coal Exit List*, fournie par l'ONG^G allemande *Urgewald*.

La politique charbon est accessible sur la page finance durable de notre site internet.

● Déclinaison du règlement SFDR^G dans nos gestions

Gestions	Déclinaison de la liste des grands risques ESG	Déclinaison de la politique charbon
Fonds ouverts relevant des articles 8 ou 9 (hors fonds monétaire)	Exclusion	Exclusion
Mandats assurantiels relevant de l'article 8	Non réinvestissement	Exclusion
Fonds monétaires*	Exclusion des investissements dans des titres dont la maturité est supérieure à 1 an et suivi des ratios d'emprise	Exclusion
Fonds ayant une faible tracking error	Les valeurs composant cette liste sont communiquées aux gérants	Exclusion
Autres processus	Les investissements dans ces valeurs font l'objet d'une justification de la pertinence de cette décision	Exclusion

* Pour l'ensemble de nos fonds monétaires, qu'ils aient ou non un label ESG, l'exclusion de la liste des Grands Risques ESG ne s'applique pas aux titres autorisés par le Comité monétaire dont la maturité est supérieure à un an. En effet, l'univers des titres monétaires est un univers réduit et une exclusion stricte aurait des conséquences contraires à l'intérêt des porteurs.

Cette politique de suivi des risques de durabilité⁶ s'applique aux fonds directement gérés par Groupama AM.

Ces risques font l'objet d'une attention particulière dans notre politique d'engagement.

Les incidences négatives en matière de durabilité

Le règlement SFDR⁶ définit ces principales incidences négatives⁶ comme « les incidences négatives des décisions d'investissement [...] qui entraînent des effets négatifs sur les facteurs de durabilité ». **Groupama AM prend en compte ces incidences négatives et a mis en place des politiques de diligence raisonnable, à travers la mise en place d'une approche méthodologique ESG propriétaire** telle que présentée ci-après.



- 1 Groupama Asset Management,
un acteur engagé de la finance durable
- 2 La finance durable, moteur d'avenir
- 3 Une approche ESG,
entre recherche et innovation
- 4 Une méthodologie ESG propriétaire et experte**
- 5 Identifier et gérer nos risques environnementaux
- 6 Une offre de solutions
pour un investissement durable
- 7 Politique de vote et d'engagement
- 8 Informer nos clients
- 9 Engagée aux côtés de ses collaborateurs,
pour l'environnement et envers la société

Une méthodologie ESG propriétaire et experte

Trois piliers d'analyse

Notre méthodologie ESG intègre les risques et opportunités ESG selon le principe de la double matérialité consacré par le règlement SFDR⁶

Les critères environnementaux

analysent le positionnement et la capacité d'adaptation des entreprises face à la transition énergétique et écologique ainsi que les impacts des activités des entreprises en matière de protection de la biodiversité, de gestion des déchets, des pollutions, de gestion et qualité de l'eau et de consommation des matières premières.



Les critères de gouvernance

portent sur la manière dont l'entreprise est dirigée, administrée et contrôlée, et les relations qu'elle entretient avec ses actionnaires, son conseil d'administration et sa direction ainsi que le degré d'intégration des enjeux de développement durable.

L'analyse de la gouvernance permet de vérifier la bonne exécution de la stratégie par les dirigeants, et si ceux-ci œuvrent dans l'intérêt de l'ensemble des actionnaires et des parties prenantes de l'entreprise.



Les critères sociaux

regroupent d'une part l'analyse du capital humain de l'entreprise (gestion des compétences, formation, culture d'entreprise, climat de travail...) au regard des trois transitions, et d'autre part l'analyse de son impact sociétal (relations extérieures clients, fournisseurs, communautés) ainsi que sa contribution aux Objectifs de Développement Durable.

A partir de cette méthodologie, les analystes peuvent identifier les critères ESG les plus matériels par secteur, selon le principe de la double matérialité :

- Identifier les éléments ESG qui ont un impact sur les états financiers des entreprises,
- Identifier les incidences négatives des activités de ces entreprises sur certains facteurs ESG.

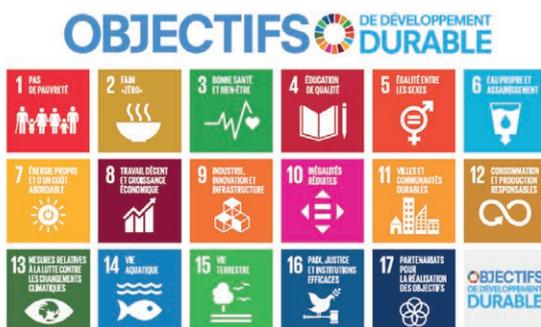
Cette analyse ESG doit nous permettre d'identifier des opportunités ESG.

Les Objectifs de Développement Durable

Les Objectifs de Développement Durable (ODD)⁶ permettent un langage universel qui contribue au rapprochement entre stratégie des entreprises et priorités de développement mondial.

A ce titre, les ODD⁶ sont désormais systématiquement analysés dans le pilier sociétal de notre méthodologie d'intégration ESG : Ils démontrent en quoi l'activité de la société s'inscrit dans un monde plus soutenable, dans une logique de développement durable.

Nous incitons les entreprises à se saisir de ce dispositif et à le traduire dans leur modèle d'affaires. Leur choix doit être indissociable de la « raison d'être » que s'est donnée l'entreprise : Témoins du niveau de maturité et de leadership de la société sur les enjeux sociétaux, nous attendons qu'ils soient aujourd'hui assortis d'indicateurs d'impact mesurables.



Une fenêtre sur
→ ● 2021

Intégration ESG

Nous avons engagé des travaux en 2020 sur la sélection des principaux indicateurs indispensables à l'analyse. Dans la première partie de l'année 2021, nous avons poursuivi ces travaux, d'une part en ajoutant à ces indicateurs les 14 principales incidences négatives⁶, rendues obligatoires par les actes délégués du règlement SFDR⁶ et d'autre part en travaillant sur un nouveau système de notation axé sur les données brutes ESG. La seconde partie de l'année sera consacrée à concrétiser ce prototype.

Nos sources données pour l'analyse ESG

ISS ETHIX

Veille sur les entreprises ayant une activité de production, de commercialisation et de distribution de MAP* et de BASM**

Analyse de résolution d'Assemblée Générale (AG) et aide à l'application de la politique de vote



VIGEO EIRIS

Analyse sociale et environnementale des entreprises



Analyse de la gouvernance des sociétés

Analyse et suivi des controverses

ISS / ECGS / PROXINVEST

Analyse de résolutions d'AG et aide à l'application de la politique de vote



ICARE & CONSULT

Part verte⁶

Indicateur d'alignement à un scénario 2°C⁶

NEC⁶: « Net Environmental Contribution »

Intensité Carbone⁶

Une démarche d'intégration ESG systématique dans notre analyse fondamentale

L'objectif de notre approche d'intégration est de **mesurer l'impact des critères ESG sur les critères financiers** et donc sur nos recommandations finales. Dans nos études valeurs, nous concentrons l'analyse sur les critères ESG identifiés comme clés dans nos études sectorielles.

* MAP : Mines anti-personnel

** BASM : Bombes à sous-munitions

- Définition des critères ESG matériels

Notre approche concernant les critères ESG matériels combine une analyse *top-down* et *bottom-up*.

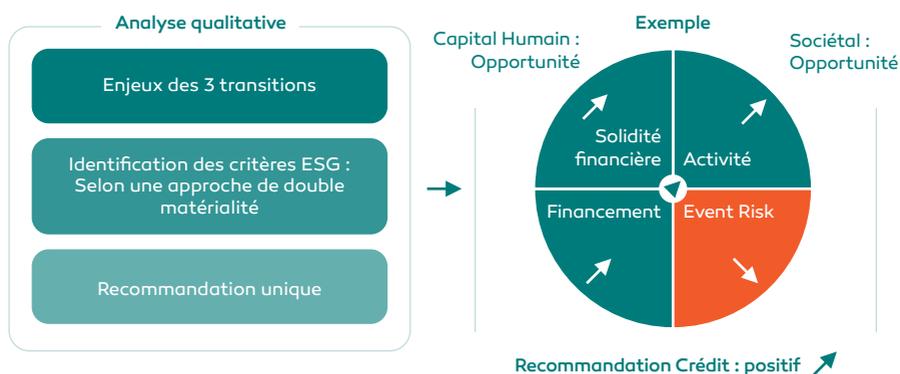
Nous partons d'une analyse macro-économique, c'est-à-dire des trois transitions que nous avons identifiées comme structurantes, et nous les déclinons en une approche micro-économique, au niveau du secteur et de la valeur.

Cela nous permet d'**évaluer si l'entreprise intègre les évolutions de son écosystème d'une part et d'autre part de mesurer sa capacité à s'adapter rapidement aux nouvelles données dans le cadre de sa stratégie mise en place.**

- Impact sur les éléments financiers

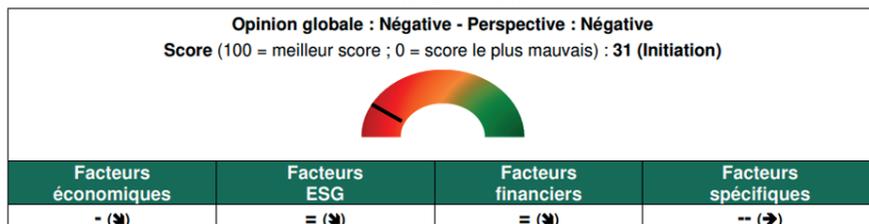
L'étude de ces critères ESG aboutit à une appréciation ESG sur trois niveaux (positif, modéré et négatif), assortie d'une perspective.

L'analyste précise ensuite quels éléments financiers ces critères impactent, permettant de comprendre **comment l'analyse de ces éléments ESG va être prise en compte dans la recommandation globale de la valeur.**



- L'approche ESG intégrée à l'analyse des émetteurs souverains

Depuis octobre 2018, l'évaluation du risque pays par Groupama AM prend en compte les risques ESG, dans la notation selon quatre piliers.



Cette méthodologie vise à capter les potentiels impacts des facteurs environnementaux, sociétaux et politiques dans le climat des affaires d'un pays. Le score ESG est déterminé comme la somme des notes de trois composantes : Gouvernance, Social et Environnement.

Le score « gouvernance » mesure la qualité des structures du pouvoir d'un pays. Il est composé de six sous-piliers dont les données sont publiées par la Banque Mondiale : liberté d'expression, qualité du système réglementaire, efficacité gouvernementale, contrôle de la corruption, stabilité politique et état de droit.

Le critère « social » mesure la performance sociale et sociétale, notamment en matière de modes de vie, cohésion sociale, démographie et capital humain.

Enfin, le critère « environnement » mesure la performance en matière d'empreinte carbone, efficacité énergétique et croissance verte. Les sous-piliers du « social » et de l'« environnement » sont construits par Groupama AM à partir d'une sélection de données macroéconomiques disponibles.

Une analyse quantitative pour noter les entreprises

A partir des données provenant de nos fournisseurs ESG, **nous construisons des grilles de données quantitatives en fonction des enjeux clés ESG** que nous avons déterminés en interne à travers notre analyse qualitative. Ainsi, nous sélectionnons et pondérons, pour chaque secteur, les critères que nous considérons pertinents et matériels. **Cette démarche nous permet de disposer de notations quantitatives sur de larges univers.**

Les données ESG sont mises à disposition de tous les gérants de portefeuilles de Groupama AM. Ils disposent ainsi des **outils propriétaires « NotesESG® »** et « **AvisRecherche®** », qui leur permettent de visualiser à la fois les études macro-économiques et fondamentales, et les notations sur les critères E, S et G. Ces outils permettent d'alimenter notre outil de gestion, SimCorp Dimension.



- 1 Groupama Asset Management,
un acteur engagé de la finance durable
- 2 La finance durable, moteur d'avenir
- 3 Une approche ESG,
entre recherche et innovation
- 4 Une méthodologie ESG propriétaire et experte
- 5 Identifier et gérer nos risques environnementaux**
- 6 Une offre de solutions
pour un investissement durable
- 7 Politique de vote et d'engagement
- 8 Informer nos clients
- 9 Engagée aux côtés de ses collaborateurs,
pour l'environnement et envers la société

Identifier et gérer nos risques environnementaux

La TCFD¹ définit trois risques climatiques :

- **Risques de transition** : risques résultant des effets de la mise en place d'un modèle économique bas-carbone.
- **Risques physiques** : risques résultant des dommages directement causés par les phénomènes météorologiques et climatiques.
- **Risques règlementaires et juridiques** :
 - d'une part ceux liés à un changement dans les politiques, par exemple la mise en place d'un prix du carbone ou de réglementations produits plus exigeantes.
 - d'autre part, les risques liés à une hausse des plaintes et litiges à mesure que les pertes et dommages découlant du changement climatique augmenteront.

Groupama AM s'appuie sur son analyse environnementale afin de limiter son exposition au principal risque climatique auquel nous sommes confrontés en tant que Société de Gestion de Portefeuilles, le risque de transition.

En novembre 2019, nous avons décidé de mettre en place une politique d'exclusion du secteur du charbon dont l'objectif est de diminuer notre exposition dans nos investissements aux risques climatiques.

Nous considérons qu'il est essentiel de prendre en compte non seulement les enjeux climatiques mais aussi d'évaluer la performance environnementale globale de l'entreprise puisque les enjeux climatiques et écologiques sont étroitement liés. Pour cela, nous nous appuyons sur différents indicateurs, fournis par I-Care&Consult.

¹ TCFD (Task Force on Climate-related Financial Disclosure) : groupe de travail mis en place en 2015 par le Conseil de stabilité financière du G20. La TCFD incite les entreprises à fournir des informations harmonisées en matière de risques financiers liés au climat.

Nos indicateurs

Données carbone

Performance climatique et capacité à limiter ses incidences négatives



Intensité carbone⁶

Prise en compte des émissions du scope⁶ 1, 2 et 3 (amont), normalisées par million d'euros de chiffre d'affaires

Indicateurs « scénario 2°C⁶ »

Intégration des éléments sur les émissions carbonées de l'entreprise, afin d'avoir une vision plus prospective des activités des entreprises sur le climat



Indicateurs

Analyse du positionnement actuel du modèle d'affaires de l'entreprise



Part verte⁶

Pourcentage du chiffre d'affaires de l'entreprise généré par une technologie/activité considérée comme favorable à la transition énergétique et écologique.

Se base sur la Taxonomie européenne.

Nec⁶

Mesure de l'alignement du modèle économique d'une entreprise avec la transition énergétique et écologique.

Cohérent avec la taxonomie européenne.



Analyse complète des risques environnementaux/climatiques

Impact environnemental de nos investissements

Nous avons mesuré l'impact environnemental de l'ensemble de nos encours en 2020 en calculant, la performance des quatre indicateurs environnementaux pour trois classes d'actifs : Obligations d'entreprises et souveraines, ainsi qu'actions.

Investissements en obligations d'entreprises

	Intensité carbone ⁶ (scope ⁶ 1 + 2 + 3 <i>upstream</i>)	Part verte ⁶ (EU Taxonomy)	NEC ⁶	Température (SB2A)
	TCO2e/m EUR CA	%	%	°C
Investissements	230	6%	2%	2,6
Indice (Barclays Euro Aggregate)	282	8%	1%	2,5
Ecart investissements / indice	-19%	-2%	1%	0,1
Taux de couverture (en %)	89%	79%	79%	16%

Investissements en actions d'entreprises

	Intensité carbone ⁶ (scope ⁶ 1 + 2 + 3 <i>upstream</i>)	Part verte ⁶ (EU Taxonomy)	NEC ⁶	Température (SB2A)
	TCO2e/m EUR CA	%	%	°C
Investissements	246	5%	2%	2,3
Indice (MSCI Europe)	325	10%	-1%	2,5
Ecart investissements / indice	-24%	-5%	3%	-0,2
Taux de couverture (en %)	73%	72%	60%	11%

Concernant nos investissements en actions et obligations d'entreprises, notre performance est globalement meilleure que celle de l'indice pour la majorité des indicateurs, avec notamment une intensité Carbone⁶ significativement inférieure à celle de l'indice (-24% pour la poche Actions et -19% pour la poche Obligations d'entreprises).

L'écart de performance négatif est principalement expliqué par l'allocation sectorielle par rapport à l'indice, notre allocation étant davantage orientée dans des secteurs comme la santé, non couverts par la taxonomie européenne. La NEC⁶ est positive et les investissements sont mieux positionnés que les indices pour les actions et les obligations d'entreprises. Cet indicateur est celui qui nous donne une vue exhaustive sur l'impact environnemental de nos investissements, car il prend en compte l'ensemble des enjeux environnementaux (climat, biodiversité, gestion des déchets...).

Quant à l'alignement avec les Accords de Paris⁶, nos investissements sont globalement en phase avec la performance de l'indice mais pas encore avec un scénario 2°C⁶.

Pour l'année 2020, l'analyse d'alignement à un scénario 2°C^G est focalisée sur les secteurs à forts enjeux : électricité, automobile, pétrole et gaz, transport de passagers (compagnies aériennes, rail, car), transport de fret, ciment, acier, aluminium et *agri-food*, expliquant des taux de couverture faibles.

Obligations souveraines

	Intensité carbone nationale	Part verte ^G	Température
	Emissions nationales de GES / PIB (territoriales + importées)	Part des énergies bas carbone (dont nucléaire)	Alignement avec les Accords de Paris ^G
	TCO2e/m EUR PIB	%	°C
Investissements	381	29%	2,3
Taux de couverture (en %)	95%	95%	95%

Notre performance sur l'intensité carbone^G s'explique par des investissements prépondérants en dettes française et italienne. Ceux-ci représentent 75% des encours sur cette classe d'actifs. Les intensités carbone / PIB de ces deux pays figurent parmi les 16% des pays ayant les intensités carbone les plus faibles.

La part verte^G du portefeuille est expliquée principalement par la prépondérance des obligations françaises qui représentent 49% de nos encours, la part verte^G de la France s'établissant à 47%. L'alignement du portefeuille est estimé à 2,3°C concernant les obligations souveraines. C'est encore une fois le poids des obligations françaises qui contribue positivement à cette performance puisque la température estimée de l'Etat français est alignée avec les Accords de Paris^G (1,9°C).

Focus sur la taxonomie européenne

L'Union Européenne a défini en mars 2018 un plan d'actions sur la finance durable afin de répondre à trois objectifs :

- Réorienter les flux de capitaux vers l'investissement durable,
- Gérer les risques financiers liés aux enjeux environnementaux et sociaux,
- Promouvoir la transparence et une vision économique de long-terme.

Ce plan a abouti à l'adoption de trois réglementations qui ont été adoptées en décembre 2019 : le règlement taxonomie, le règlement benchmark, et le règlement SFDR⁶.

Le règlement Taxonomie a pour objectif d'établir un outil de classification destiné à aider les investisseurs et les entreprises à orienter les capitaux vers des activités économiques respectueuses de l'environnement. Une activité économique sera considérée durable sur le plan environnemental au sens du règlement Taxonomie si elle :

Contribue substantiellement à un des 6 objectifs Environnementaux :

- Atténuation changement climatique
- Adaptation au changement climatique
- Utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines
- Transition vers une économie circulaire
- Prévention et réduction de la pollution
- Protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes

Respecte le principe DNSHG :

sans causer de préjudice important aux autres objectifs environnementaux

Est exercée dans le respect des garanties minimales

- principes directeurs de l'OCDE
- principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme

Seuls les critères techniques répondant aux deux premiers objectifs de la taxonomie ont été publiés à ce jour par l'Union Européenne. Chez Groupama AM nous espérons que les critères techniques correspondant aux quatre autres objectifs seront publiés comme prévu avant la fin de l'année afin que notre part verte⁶ reflète de manière exhaustive nos investissements verts dès 2022.

Méthodologie Green Bonds^G

Les *Green Bonds*^G permettent de financer des projets ayant un bénéfice environnemental. Elles peuvent être émises par des entreprises, banques, entités supranationales, banques de développement, agences, régions et États.

Nous analysons systématiquement les obligations vertes investies à travers le respect de **4 piliers** :

Caractéristiques de l'émission

Alignement du cadre de l'émission avec les exigences de transparence imposées par les *Green Bonds*^G *Principles*.
Capacité de l'entité émettrice à tracer les encours levés par l'obligation verte en attendant leur investissement effectif dans les projets désignés.
Mise en place d'un processus rigoureux de sélection et d'évaluation des projets à financer.

Qualité environnementale

Les projets doivent être liés notamment aux énergies alternatives, aux bâtiments verts, à l'efficacité énergétique, à l'économie circulaire, aux transports durables, à l'agriculture et forêts ou à l'adaptation.
Nous nous assurons que les projets financés par les obligations vertes relèvent strictement de la nomenclature définie dans le référentiel du label Greenfin.



Caractéristiques de l'émetteur

Analyse de la performance ESG de l'émetteur de l'obligation verte selon notre méthodologie ESG propriétaire (stratégie, objectifs, politique RSE, analyse des controverses).

Transparence

Existence et publication d'une « *second-opinion* », c'est-à-dire un avis donné par une agence de notation en amont de l'émission, Engagement de l'émetteur à publier des reportings réguliers, précisant a minima l'allocation des encours en fonction des types de projets désignés et des preuves de l'impact de ces projets.
L'engagement de réaliser un audit annuel de l'allocation des encours est également regardé.

Cette analyse est rigoureuse : sur **l'ensemble des émissions étudiées (soit 277 émissions à fin 2020), 20,2% n'ont pas été validées par notre Recherche.**

Groupama AM participe au développement du marché des *Green Bonds*^G. A fin 2020, notre gestion était investie à hauteur de **1 539 millions** d'euros dans des *Green Bonds*, finançant des projets estimés à haute valeur ajoutée environnementale.

Une fenêtre sur ► ● 2021

Au regard de l'enjeu que représente la biodiversité Groupama AM a lancé plusieurs chantiers internes sur cette thématique et participe aux groupes de réflexions de Place. Aujourd'hui, la biodiversité est intégrée dans notre analyse environnementale à travers le pilier « Gestion des externalités et des ressources » ainsi qu'à travers l'indicateur NEC^G qui prend en compte l'enjeu biodiversité pour évaluer la performance environnementale globale d'une entreprise.



- 1 Groupama Asset Management,
un acteur engagé de la finance durable
- 2 La finance durable, moteur d'avenir
- 3 Une approche ESG,
entre recherche et innovation
- 4 Une méthodologie ESG propriétaire et experte
- 5 Identifier et gérer nos risques environnementaux
- 6 Une offre de solutions
pour un investissement durable**
- 7 Politique de vote et d'engagement
- 8 Informer nos clients
- 9 Engagée aux côtés de ses collaborateurs,
pour l'environnement et envers la société

Une offre de solutions pour un investissement durable

Les encours sous gestion intégrant l'ESG

(En millions d'euros)

Type d'approche	Nature du support	Libellé du support	Encours au 31/12/2020
Approche ISR	4 fonds ouverts	G Fund Equity Convictions	367,8
		G Fund Crédit Euro ISR	333,8
		Groupama Etat Euro ISR	418, 8
		Groupama Convertibles	519,5
	FCPE Diversifiés	Groupama Epargne Retraite et Groupama Epargne Retraite Perspective	1 077,3
	1 fonds dédié		337,8
Approche thématique	1 fonds ouvert	G Fund Future for Generations	70,9
Approche impact	1 fonds ouvert	G Fund Global Green Bonds	59,2
TOTAL DES DIFFERENTES APPROCHES			3 185,1
Processus d'intégration ESG dans nos fonds monétaires	3 fonds ouverts	Groupama Monétaire	2 331,3
		Groupama Entreprise	3 923,6
		Groupama Trésorerie	5 625,7
	2 FCPE de trésorerie	Groupama Epargne Retraite	77,7
		Groupama Epargne Retraite Perspective	167,4
	7 fonds dédiés		6 107,6
TOTAL INTEGRATION ESG MONETAIRE			18 233,2
Processus d'intégration ESG dans nos mandats gérés pour le Groupe Groupama	42 mandats		54 102,0
TOTAL INTEGRATION ESG GROUPE			54 102,0
Processus d'intégration ESG pour des clients externes	10 fonds 17 mandats		4 943,4
TOTAL INTEGRATION ESG CLIENTS EXTERNES			4 943,4
TOTAL INTEGRATION ESG			77 278,6
TOTAL DES ENCOURS ESG			80 463,7

Des approches complémentaires ISR^G, thématique et d'impact

Nom du fonds	Classe d'actifs	Label	Stratégie ESG	Indicateur d'impact	Indicateur d'impact	AMF	SFDR ^G
G FUND EQUITY CONVICTIONS ISR	Actions		Best-in-Class	Intensité CO2	Heures de formation	Catégorie 1	Article 8
G FUND CREDIT EURO ISR	Taux		Best-in-Class	Intensité CO2	Politique en matière de droits de l'Homme	Catégorie 1	Article 8
GROUPAMA ETAT EURO ISR	Taux		Best-in- Universe	Intensité CO2	Part verte ^G	Catégorie 1	Article 9
GROUPAMA CONVERTIBLES	Taux		Best-in- Universe	Intensité CO2	Indépendance des administrateurs	Catégorie 1	Article 8
G FUND FUTURE FOR GENERATIONS	Diversifié		Thématique	Intensité CO2	Part verte ^G	Catégorie 1	Article 8
G FUND GLOBAL GREEN BONDS	Taux		Impact	Intensité CO2	Part Verte ^G	Catégorie 1	Article 9

Une fenêtre sur ● 2021

Nous avons accéléré notre programme de labellisation en 2021, avec pour objectif de labelliser une quinzaine de fonds. Dès juin, six fonds supplémentaires ont obtenu le label ISR. D'ici la fin de l'année, nous serons en mesure de proposer un fonds phare ISR pour chaque expertise de gestion et classe d'actifs. Notre logique de gamme est motivée par la réflexion qui anime depuis deux décennies Groupama AM : positionner l'investissement responsable selon notre vision d'investissement à long terme et d'intégration généralisée.



Intégration ESG dans les mandats gérés pour le groupe Groupama

La spécificité de la gestion assurantielle - est d'être une gestion de long terme, dont le but est d'optimiser l'adéquation entre les flux d'actifs et de passifs en investissant dans des obligations de maturités spécifiques et en visant à les conserver jusqu'à l'échéance. La gestion des risques, notamment des risques ESG, est ainsi essentielle dans ce type de gestion, et ces critères sont pris en compte à plusieurs titres :

- Une prise en compte spécifique des risques de durabilité^G :
 - Impossibilité de faire un nouvel investissement sur les émetteurs présents sur la liste des Grands Risques ESG,
 - Analyse du risque climatique par valeur, avec pour objectif de déterminer les émetteurs bien positionnés pour faire face aux défis des changements climatiques comme ceux les plus exposés aux risques liés à ces changements. A travers cette analyse, effectuée sur 7 secteurs considérés comme étant les plus carbo-intensifs, nous classons les émetteurs investis en trois catégories : renforcement, allègement, désengagement.
Intégrer ces éléments environnementaux dans notre gestion assurantielle, nous permet de constituer un portefeuille répondant aux enjeux de la transition environnementale.
- Une prise en compte des analyses ESG effectuées lors des études valeurs et pays.
- La mise en place d'un Comité ESG trimestriel avec les Direction des Opérations et des Investissements.
- La mise en place d'un reporting ESG systématique, adapté aux spécificités de la gestion assurantielle.

- 1 Groupama Asset Management,
un acteur engagé de la finance durable
- 2 La finance durable, moteur d'avenir
- 3 Une approche ESG,
entre recherche et innovation
- 4 Une méthodologie ESG propriétaire et experte
- 5 Identifier et gérer nos risques environnementaux
- 6 Une offre de solutions
pour un investissement durable
- 7 Politique de vote et d'engagement**
- 8 Informer nos clients
- 9 Engagée aux côtés de ses collaborateurs,
pour l'environnement et envers la société

Politique de vote et d'engagement

La démarche d'engagement chez Groupama AM

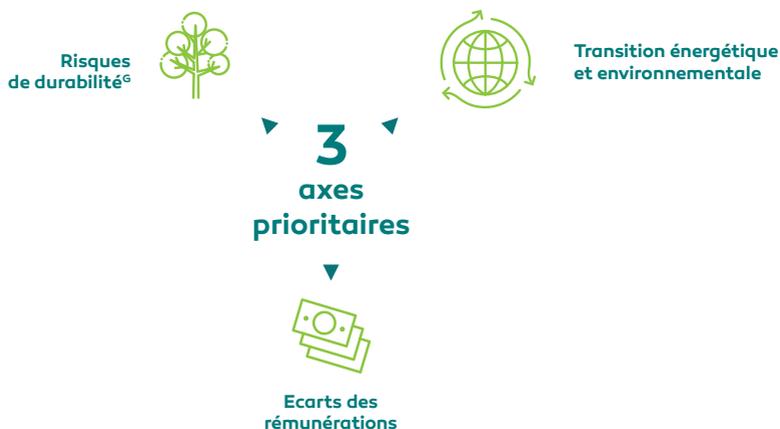
Pour Groupama AM, l'engagement traduit une volonté d'assumer pleinement sa responsabilité fiduciaire de détenteur d'actifs à long terme ainsi qu'une volonté de renforcer le dialogue avec les entreprises sur les thématiques ESG. L'engagement est d'une part une source de création de valeur et d'autre part un moyen de diminuer les risques.

Groupama AM renforce continuellement sa stratégie en matière d'engagement autour de trois leviers :



L'engagement actionnarial au service d'un triple objectif

La démarche d'engagement actionnarial de Groupama AM s'articule autour d'une politique de dialogue et de vote ancrée sur les sujets ESG qui répondent aux objectifs suivants :



Un dialogue actionnarial régulier en 2020



77
entreprises



98
meetings

4

entreprises rencontrées
en amont des assemblées
générales

ALTEN
EDENRED
UBISOFT
TELEPERFORMANCE

Un dialogue autour de thématiques ciblées en 2020. Le dialogue initié dans les années précédentes avec les entreprises ciblées s'est poursuivi en 2020, dans le contexte de la crise sanitaire.

Les répercussions de la crise ont eu pour effet le renforcement de l'engagement des entreprises, voire l'accélération des transformations des modèles économiques.

Capital Humain : à l'épreuve de la crise

KORIAN

Thèmes : Capital Humain : dialogue social, climat interne, formation, santé

Début de l'engagement 12 / 2019

Moyens :

Entretiens téléphoniques avec l'IR et l'équipe RSE.

Lettres d'analyse, constatation de progrès et demandes d'amélioration sur les sujets d'engagement

Avancées constatées :

Harmonisation et consolidation des indicateurs sociaux + transparence

TELEPERFORMANCE

Thèmes : Devoir de vigilance, santé et sécurité des employés, gouvernance

Début de l'engagement 01 / 2016

Moyens :

Rencontres avec le management et conférences téléphoniques

Participation aux meetings collectifs avec les parties prenantes au sujet des controverses sur le devoir de vigilance

Avancées constatées :

Amélioration des standards de gouvernance et de la transparence

Mise en place d'une politique RSE

Transition énergétique : l'un des axes forts de notre stratégie d'engagement actionnarial

RWE

Thème : Sortie du charbon

Début de l'engagement 07 / 2020

Moyens :

Courrier d'invitation au dialogue

Rendez-vous annuel lors d'une conférence téléphonique

Avancées constatées :

Transparence sur l'évolution du charbon dans le mix énergétique

Engagement sur leur stratégie de sortie du charbon

SIEMENS AG ET SIEMENS ENERGY

Thème : Transition énergétique

Début de l'engagement 02 / 2020

Moyens :

Entretiens collectifs avec Siemens AG dans le cadre de Climate Action 100+ à laquelle nous participons

Communication du Net Zéro Benchmark à la société

Avancées constatées :

Transfert de l'engagement collectif à Siemens Energy post scission du groupe

Instauration du dialogue individuel avec Siemens AG sur les objectifs de SBT

Engagement collaboratif en temps de pandémie

Ces initiatives permettent à la fois de mutualiser les ressources et de parler d'une seule voix aux entreprises. En effet, la clarté du message vis-à-vis du management est renforcée et le dialogue est plus efficace et plus constructif lorsqu'un groupe d'investisseurs partage une même analyse sur des sujets ESG.

En 2020, Groupama AM s'est associée à 4 nouvelles initiatives collaboratives, rejoignant en particulier les appels pour une relance durable et des réponses adéquates à la crise sanitaire.

Need for biodiversity metrics

Besoin de mesures de la biodiversité

Demande de publication, par les entreprises, des indicateurs d'impacts liés à la préservation de la biodiversité.

Porté par Mirova via la plateforme PRI.



EU Alliance for a green recovery

Alliance Européenne pour une relance verte

Appel de l'eurodéputé Pascal Canfin, président de la Commission environnement, à une coalition paneuropéenne pour une relance basée sur la transition énergétique.

Manifeste signé par Mirela Agache-Durand au nom de Groupama AM, parmi 270 eurodéputés, dirigeants d'entreprises, syndicats.

Covid 19 and pharma sector

Covid 19 et le secteur pharmaceutique

Appel aux principales compagnies pharmaceutiques à communiquer de manière transparente sur leurs réponses à la crise sanitaire.

Porté par Achmea, et soutenu par la fondation Access to Medicine, avec qui nous sommes déjà engagés.

Open letter to European Leaders for a sustainable recovery

Lettre ouverte aux dirigeants européens pour une relance durable

Appel des investisseurs européens adressé à leurs gouvernements respectifs pour mener une relance post Covid 19 durable en lien avec les Accords de Paris⁶.

Mené par les PRI, CDP* et IIGCC** en amont du Conseil Européen du 18-19 juin 2020.

* CDP : Carbon Disclosure Project

** IIGCC : The International Investors Group on Climate Change

La politique de vote 2020 a été adaptée aux circonstances particulières de la crise sanitaire

Les principes directeurs de la politique de vote sont ainsi axés sur :

- 1** Le traitement équitable de l'ensemble des actionnaires,
- 2** L'équilibre des pouvoirs entre les instances de direction et les instances de contrôle,
- 3** La transparence et l'équité des rémunérations des dirigeants mandataires sociaux,
- 4** L'intégrité de l'information financière et extra-financière communiquée par l'entreprise,
- 5** La gestion raisonnée des fonds propres,
- 6** La reconnaissance par l'entreprise de responsabilités sociales et environnementales vis-à-vis de ses parties prenantes.

En avril 2020, Groupama AM a adapté sa politique de vote au contexte de la crise sanitaire, en durcissant ses principes relatifs à la distribution des dividendes et aux politiques de rémunérations.

Les votes ont été guidés par l'analyse des situations particulières des entreprises en matière d'aides des Etats et de réductions de salaires des employés.

Saison des votes en 3 chiffres clés

333

Assemblées

6604

Résolutions votées

14%

de votes NON
ou abstention

Une politique de vote exigeante reflétée par les taux d'oppositions



- **En France** : Au cours de 46 assemblées sur 54, Groupama AM a voté « NON » à au moins une résolution, soit 85,2%.
- **En Europe (hors France)** : Au cours de 124 assemblées sur 155, Groupama AM a voté « NON » à au moins une résolution, soit 80%.
- **Zone Amérique du Nord** : Au cours de 64 assemblées sur 124, Groupama AM a voté « NON » à au moins une résolution, soit 51,6%.

Conséquence de la situation particulière de la crise sanitaire : 26% des oppositions ont été motivées par les politiques de rémunérations. Ce chiffre traduit les impacts du durcissement de notre politique de vote sur ce sujet en 2020.



- 1 Groupama Asset Management,
un acteur engagé de la finance durable
- 2 La finance durable, moteur d'avenir
- 3 Une approche ESG,
entre recherche et innovation
- 4 Une méthodologie ESG propriétaire et experte
- 5 Identifier et gérer nos risques environnementaux
- 6 Une offre de solutions
pour un investissement durable
- 7 Politique de vote et d'engagement
- 8 Informer nos clients**
- 9 Engagée aux côtés de ses collaborateurs,
pour l'environnement et envers la société

Informer nos clients

Fonds ouverts relevant des articles 8 ou 9^G

Groupama AM publie un code de Transparence pour chaque fonds ouvert respectant les articles 8 ou 9, tels que définis par SFDR, sur le site de Groupama AM sur la page internet dédié du fonds.

Un reporting ESG mensuel est réalisé pour permettre de rendre compte de la mesure des indicateurs ESG de chaque fonds. Il est disponible sur la page internet dédiée au fonds.

Fonds dédiés relevant des articles 8 ou 9

Pour les fonds dédiés relevant des articles 8 ou 9, les méthodologies ESG sont appliquées à la demande de nos clients. Groupama AM s'engage à tenir à la disposition de ses clients les méthodologies ESG appliquées.

Des contenus complets et régulièrement mis à jour

- Evaluation annuelle PRI
- Politique de vote (mise à jour annuelle)
- Rapport de vote (mise à jour annuelle)
- Politique et rapport d'engagement (mise à jour annuelle)
- Politiques d'exclusion des armes controversées et du charbon
- Documents réglementaires (DICI, prospectus et règlement) ainsi que la fiche produit
- Reporting mensuel

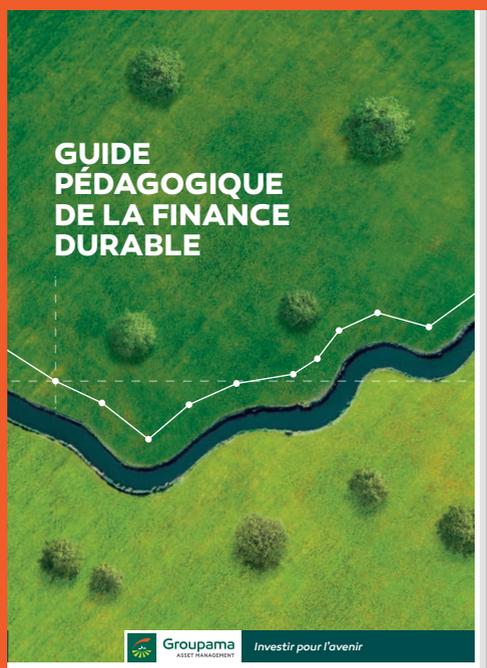
L'ensemble de ces documents sont disponibles sur notre site web sur la page dédiée au fonds ou sur la page «Finance durable».

En 2019, Groupama AM a publié le guide pédagogique de la finance durable.

En 2019, Groupama AM a publié le guide pédagogique de la finance durable. L'environnement, le changement climatique, la préservation de la biodiversité mais également l'emploi, l'égalité homme/femme et le respect des droits humains sont autant de thèmes qui préoccupent nos clients.

C'est pour répondre à ces préoccupations que nous avons travaillé à la publication d'un « Guide de la finance durable ». Sa vocation est de permettre une meilleure compréhension de ses enjeux, d'appréhender son vocabulaire spécifique et ses particularités.

Ce guide pratique et pédagogique permet également de soutenir nos réseaux de distributions dans la commercialisation de notre offre responsable en leur procurant un apport technique essentiel dans le conseil et la vente de solutions en investissement durable.



- 1 Groupama Asset Management,
un acteur engagé de la finance durable
- 2 La finance durable, moteur d'avenir
- 3 Une approche ESG,
entre recherche et innovation
- 4 Une méthodologie ESG propriétaire et experte
- 5 Identifier et gérer nos risques environnementaux
- 6 Une offre de solutions
pour un investissement durable
- 7 Politique de vote et d'engagement
- 8 Informer nos clients
- 9 Engagée aux côtés de ses collaborateurs,
pour l'environnement et envers la société**

Un engagement social en faveur de ses collaborateurs

Groupama AM affirme son **engagement social** en tant qu'employeur et favorise le développement des compétences de ses collaborateurs en proposant des programmes de formation spécifiques. Elle favorise la mobilité interne de ses collaborateurs ainsi que la mobilité en provenance et/ou vers des entités du Groupe.

Cet engagement social se décline également via notre Plan de Développement Managérial qui aide les managers à accompagner positivement leurs collaborateurs, et à valoriser leurs compétences. Une approche qui favorise un climat bienveillant au sein de l'entreprise.

Enfin, pour faciliter l'intégration des nouveaux collaborateurs, un système de parrainage transverse entre collaborateurs a été mis en place pour tous les salariés signant un contrat de plus de six mois.

Politique de « RH Care »

Au cours de la crise sanitaire l'équipe des Ressources Humaines est restée très proche de l'ensemble des collaborateurs. Elle a contacté l'ensemble des 250 collaborateurs de l'entreprise pour évoquer avec eux les difficultés rencontrées lors du 1er confinement et ainsi contribuer au maintien d'une cohésion d'entreprise malgré la distanciation.

Un numéro vert était également mis à la disposition des collaborateurs, afin qu'ils puissent échanger avec des psychologues à même de les écouter et les conseiller tant sur les aspects professionnels que personnels.

Enfin, une Newsletter interne a été créée afin de favoriser le dialogue et permettre à l'ensemble des collaborateurs d'échanger sur leur quotidien « confiné » ; un moyen efficace pour **maintenir le lien social et la culture d'entreprise en période de crise sanitaire et sociale.**

Des manifestations régulières au service du bien-être au travail

En plus de cet accompagnement au quotidien, Groupama AM propose également de nombreux « événements collaborateurs » sur le thème du bien-être au travail.

Chaque année, une semaine sur ce thème est proposée aux collaborateurs. Son objectif est de leur prodiguer des conseils pratiques visant à améliorer leur qualité de vie au travail en abordant des thèmes comme : l'ergonomie du poste de travail, les gestes et postures à adopter, la confiance en soi, sophrologie...

Par ailleurs, un partenariat avec l'organisme *Responsage*, a été mis en place en collaboration avec les représentants du personnel, afin de faciliter le quotidien



des aidants.



Une attention particulière portée au Handicap

Groupama AM est sensible à l'employabilité des travailleurs handicapés. Elle transmet systématiquement ses offres de postes et de stages à des organismes spécialisés dans le recrutement et la formation de personnes en situation de handicap et verse une partie de la taxe d'apprentissage à des instituts spécialisés dans le handicap.

Elle a mis en place depuis plusieurs années un partenariat avec l'entreprise solidaire AlterMassage. Plusieurs sessions de massages, prodiguées par des personnes non ou mal voyantes, sont organisées au cours de l'année au bénéfice des collaborateurs de Groupama AM. Cette action conjugue bien-être et sensibilisation des collaborateurs au handicap.

Groupama AM, par ailleurs, fait appel à la structure de l'économie sociale et solidaire AP'AIPS. Cette entreprise adaptée emploie 200 salariés en situation de handicap dont certains se déplacent dans nos locaux afin de s'occuper des plantes qui décorent les parties communes et les bureaux des collaborateurs.



Un engagement contre les discriminations

La société de gestion, alignée sur la stratégie du Groupe, s'attache également à promouvoir la parité hommes / femmes.

Index égalité professionnelle



Groupama AM a obtenu le score de 90/100 à l'index de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes au titre de l'année 2020. Elle s'implique au quotidien dans la lutte contre la discrimination en favorisant **une politique de recrutement qui promeut la diversité des profils, respectant la culture d'entreprise de Groupama AM.**



Des engagements en faveur de la société

En termes d'**engagement sociétal**, Groupama AM contribue à soutenir des causes d'intérêt général via ses **actions de mécénat**.

Une aide financière en constante augmentation est consacrée pour l'essentiel à l'**aide à l'Enfance** notamment au profit de structures accueillant et participant à l'éducation des enfants défavorisés malades /et ou handicapés ; ces organismes bénéficient de dons financiers mais aussi de dons en nature permettant d'améliorer l'accueil dans ces structures.

A titre d'illustration de ses actions de mécénat qui conjuguent aide à l'enfance et éducation, Groupama AM soutient depuis 2018 le projet DEMOS (Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale). Il s'agit d'un projet de **démocratisation culturelle s'adressant à des enfants** habitant dans des zones insuffisamment dotées en institutions culturelles.



Jean-Louis Autant
Directeur de la RSE et de la prospective

“ Nous sommes convaincus que l'avenir durable passe aussi par la démocratisation de la culture pour tous et toutes. ”

L'aide à la recherche médicale est également un axe d'engagement complémentaire qui se traduit notamment par son soutien à la Fondation Groupama pour les maladies rares.



Des engagements en faveur de l'environnement

Groupama AM, via des actions internes ciblées, s'emploie à limiter l'impact environnemental de ses activités (énergie, papier, eau, etc.). En particulier, en orientant sa stratégie environnementale vers des initiatives telles que :



Le partenariat de mécénat structurant mis en place en 2019 s'est poursuivi

En 2019, Groupama AM, dans le but **d'accroître son impact dans le domaine de l'aide à l'Enfance, principal pilier de son activité de mécénat**, a signé un accord de partenariat avec la Fondation AlphaOmega, fondation leader dans le domaine de l'aide à l'éducation des publics défavorisés.

La Fondation soutient des associations qui sont toutes des acteurs majeurs dans le domaine éducatif et qui sont positionnées sur des segments complémentaires du monde éducatif : lutte contre le décrochage scolaire, aide aux devoirs via le mentorat étudiant, initiation à l'entrepreneuriat, etc.

La spécificité du partenariat consiste à diriger les sommes issues des dons de Groupama AM vers un renforcement des structures de ces associations afin d'en pérenniser l'existence.

Le soutien de Groupama est conséquent et s'inscrit dans la durée puisqu'une aide de 700 000€ sur 3,5 ans est programmée.



Taxe d'apprentissage

En 2020, groupama AM a versé près de 24 000 euros dans le cadre de la taxe d'apprentissage en faveur notamment de l'institut Médico Educatif Léopold Bellan (enfants et adolescents atteints de déficience intellectuelle), de l'institut médicoprofessionnel «Faites des couleurs» (ateliers scolaires et techniques pour adolescents handicapés mentaux) ou encore de l'institut Médico Professionnel au service des aveugles et malvoyants Valentin Haü.

Groupama AM, engagée aux côtés de ses collaborateurs et envers la société

Cet engagement de l'entreprise vis-à-vis de la société civile a également pour objectif de **soutenir l'engagement personnel des collaborateurs dans leurs propres missions caritatives** ou de les fédérer afin qu'ils soutiennent les actions de mécénat mises en place par la direction RSE de Groupama AM.

On notera notamment la participation financière à une **course à pied solidaire en Seine-Saint-Denis**, l'aide financière apportée au fonctionnement d'un **orphelinat au Vietnam**, l'aide à l'achat de fournitures scolaires dans des **écoles au Cameroun**.

En 2020, la plupart des manifestations prévues ont été annulées pour cause de pandémie.

C'est notamment le cas de notre **tournoi caritatif de football** créé en 2017. Ce tournoi permet aux collaborateurs de Groupama AM et des entités parisiennes du Groupe de se mobiliser en faveur de nos associations.

En 2020, les dons ont été maintenus malgré l'impossibilité d'organiser le tournoi en raison de la crise sanitaire.

Par ailleurs, Groupama AM a mené à l'occasion des fêtes de Pâques 2020 une opération visant à apporter son soutien aux soignants et aux malades de 3 établissements hospitaliers/Ephad de la région Ile de France. Grâce à un de nos partenaires associatifs historiques, des confiseries et des chocolats ont été distribués dans ces établissements.

TABLEAU DE CORRESPONDANCE

(art 173 et SFDR⁶)

Démarche générale	p. 10 - 14
Modalité d'information des clients	p. 52 - 53
Encours prenant en compte des critères ESG	p. 41 - 42
Adhésion à des chartes, codes, initiatives ou labels	p. 18
Identification des risques ESG	p. 21 - 24
Nature des critères ESG pris en compte	p. 26
Informations utilisées dans l'analyse des critères ESG	p. 28
Méthodologie et résultats de l'analyse ESG	p. 28 - 39
Intégration des résultats de cette analyse dans la politique d'investissement	p. 41 - 43

TABLEAU DE CORRESPONDANCE (SFDR⁶)

Art 3 - Politiques relatives à l'intégration des risques en matière de durabilité dans leur processus de prise de décision en matière d'investissement.	p. 21 - 24
Art 4 - Une déclaration sur les politiques de diligence raisonnable en ce qui concerne ces incidences (PAI ⁶)	p. 24
Art 4 - Informations sur les politiques relatives au recensement et à la hiérarchisation des principales incidences négatives ⁶ en matière de durabilité	p. 28 - 31
Art 4 - Description des principales incidences négatives ⁶ en matière de durabilité	p. 26
Art 4 - Résumé des politiques d'engagement	p. 45 - 50
Art 4 - Respect des codes relatifs à un comportement responsable des entreprises et des normes internationalement reconnues en matière de diligence raisonnable et de communication d'informations et, le cas échéant, du degré d'alignement sur les objectifs de l'accord de Paris.	p. 21 - 24 ; p. 33 - 39
Art 10 - Transparence de la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales et des investissements durables sur les sites internet	p. 41 - 43 ; p. 52 - 53

GLOSSAIRE

DNSH

Acronyme signifiant « *Do Not Significant Harm* », c'est-à-dire ne pas causer de préjudice significatif à l'un des 6 objectifs environnementaux, sur l'ensemble du cycle de vie des produits et services de l'activité (article 17 du règlement Taxonomie).

ESG

Ce sigle international désigne les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance qui sont utilisés par la communauté financière pour analyser et évaluer la prise en compte du développement durable et des enjeux de long terme dans la stratégie des entreprises.

Green Bond

Un *Green Bond*, terme que l'on traduit par obligation environnementale ou obligation verte, est une émission obligataire que lance une entreprise, une organisation internationale ou une collectivité locale sur les marchés financiers pour financer un projet ou une activité à bénéfice environnemental.

Indicateur « Alignement avec les Accords de Paris »

L'indicateur d'Alignement avec les Accords de Paris s'appuie sur l'approche SB2A (« *Science based 2°C Alignment* »). Cette méthodologie est constituée de 4 étapes traduisant la différence entre la trajectoire d'une entreprise et sa trajectoire de référence de 2 °C en une température conforme à la science du climat. L'approche SB2A se base sur les scénarios 2°C de l'Agence Internationale de l'Energie (AIE) et sur les méthodologies SBT (*Science based targets*) et ACT (*Assessing low Carbon Transition*). Cette dernière est une méthode portée conjointement par l'ADEME (l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) et le CDP (*Carbon Disclosure Project*) permettant d'évaluer les stratégies climat des entreprises et leur alignement par rapport aux trajectoires de décarbonation sectorielles.

- 1ère étape : **Evaluation de la performance carbone de l'entreprise** en se basant sur l'intensité carbone physique en tCO₂e/ unité de mesure de l'activité (spécifique à chaque secteur) et sur le mix produits / services (en prenant en compte l'année actuelle, la performance historique et les prévisions).
- 2ème étape : **Choix du scénario 2°C de référence auquel comparer la performance carbone de l'entreprise** : il existe des scénarios d'intensité par secteur et zone géographique.
- 3ème étape : **Comparaison de la performance carbone de l'entreprise avec la trajectoire 2°C théorique de celle-ci** :

La méthodologie SB2A calcule le dépassement/sous-dépassement cumulé de 2010 à 2050 des émissions de carbone par rapport à la trajectoire de température que la société devrait suivre pour converger d'ici 2050 (par rapport à la moyenne du secteur).

- 4ème étape : **Conversion en température (°C)** : le ratio de carbone excédentaire est converti en une température de réchauffement planétaire équivalente en utilisant des algorithmes basés sur la climatologie.

Concrètement, une entreprise dont le budget carbone est égal à la référence de 2°C aurait une température de réchauffement climatique équivalente de 2°C, tandis que les entreprises ayant un budget carbone inférieur et supérieur auraient respectivement des températures inférieures et supérieures à 2°C.

Intensité carbone

Prise en compte des émissions du scope 1, 2 et 3 (amont), normalisées par million d'euros de chiffre d'affaires.

Indicateur « Scénario 2°C »

Afin d'avoir une vision plus prospective de l'impact direct des activités des entreprises sur le climat, nous nous appuyons également sur un indicateur d'« Alignement de la stratégie d'une entreprise avec un scénario 2°C », qui nous fournit des éléments sur la trajectoire passée et future des émissions carbone de l'entreprise par rapport à tel scénario.

ISR

L'Investissement Socialement Responsable consiste à intégrer de façon systématique et traçable des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) à la gestion financière.

On parle aussi « d'application des principes du développement durable à l'investissement ». Ce placement financier cherche à concilier performance économique, impact social et impact environnemental en finançant les entreprises qui contribuent au développement durable.

Net Environmental Contribution (NEC)

Pourcentage de performance environnementale de l'activité de l'entreprise sur un axe allant de -100% à +100%, le +100% étant la meilleure performance actuellement réalisée. Cet indicateur permet de mesurer l'alignement du modèle économique d'une entreprise avec la transition énergétique et écologique à un instant. La NEC complète la part verte et prend en compte la performance environnementale globale de l'entreprise en intégrant les enjeux environnementaux clés tels que les déchets, la biodiversité, l'eau, la qualité de l'air et le climat. Cet indicateur est un indicateur avancé et cohérent avec la taxonomie européenne faisant le bilan net des activités « vertes » et des activités « brunes ».

Les Objectifs de Développement durable (ODD)

Les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) ont été adoptés par les pays membres de l'ONU en septembre 2015 avec pour horizon 2030. Ils ambitionnent de mettre fin à toutes les formes de pauvreté, combattre les inégalités et s'attaquer aux changements climatiques, en veillant à ne laisser personne de côté.

Ces 17 objectifs sont déclinés en 169 cibles et 244 indicateurs de pilotage, destinés en premier lieu à l'action publique. Pour autant, les acteurs privés, que ce soit les entreprises ou les investisseurs, cherchent de plus en plus à montrer leurs contributions à ces ODD.

Principal Adverse Impact ou PAI

Le règlement SFDR définit les principales incidences négatives comme « *les incidences négatives des décisions d'investissement [...] qui entraînent des effets négatifs sur les facteurs de durabilité* ».

Part verte

Pourcentage du chiffre d'affaires de l'entreprise généré par une technologie/activité considérée comme favorable à la transition énergétique et écologique. Plus la part verte d'une entreprise est proche de 0%, plus celle-ci est soumise à des risques de transition. La méthode de calcul de la part verte se base sur la Taxonomie européenne.

PRI

Les Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) ont été lancés par les Nations Unies en 2006. Il s'agit d'un engagement volontaire qui s'adresse au secteur financier et incite les investisseurs à intégrer les problématiques ESG dans la gestion de leurs portefeuilles. Les PRI sont un des moyens de tendre vers une généralisation de la prise en compte des aspects extra-financiers par l'ensemble des métiers financiers.

Règlement SFDR

Le règlement européen sur la finance durable (*Sustainable Finance Disclosure Regulation*) entré en vigueur en mars 2021, a pour objectif de décrire et expliquer dans les documents précontractuels, la stratégie d'investissement durable et la façon dont les sociétés de gestion intègrent les informations en termes de durabilité de leurs produits financiers (intégration des risques et des incidences négatives en matière de durabilité). Ce règlement classe les fonds en 3 catégories : les fonds « article 6 », sans objectif particulier en matière de durabilité, les fonds « article 8 », mettant en avant des caractéristiques ESG (leur empreinte carbone, par exemple) sans que ce soit nécessairement leur point de préoccupation central et, enfin, les fonds « article 9 » ayant au moins un véritable objectif durable (cela peut-être par exemple d'investir dans un portefeuille compatible avec les objectifs de l'Accord de Paris de limitation du réchauffement climatique).

Risques de durabilité

Évènement ou situation dans le domaine de l'environnemental, du social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

RSE

La responsabilité sociétale des entreprises (RSE) également appelée responsabilité sociale des entreprises est définie comme l'intégration volontaire par les entreprises de préoccupations sociales, économiques et environnementales à leurs activités commerciales et leurs relations avec les parties prenantes.

En d'autres termes, la RSE c'est la contribution des entreprises aux enjeux du développement durable.

SCOPE 1 (BILAN CARBONE)

Émissions directes provenant des installations fixes ou mobiles situées à l'intérieur du périmètre organisationnel.

SCOPE 2 (BILAN CARBONE)

Émissions indirectes liées aux consommations d'énergie.

SCOPE 3 (BILAN CARBONE)

Autres émissions indirectement produites par les activités de l'organisation qui ne sont pas comptabilisées au scope 2 mais qui sont liées à la chaîne de valeur complète comme par exemple : l'achat de matières premières, de services ou autres produits, déplacements des salariés, transport amont et aval des marchandises, gestions des déchets générés par les activités de l'organisme, utilisation et fin de vie des produits et services vendus, immobilisation des biens et équipements de productions...

AVERTISSEMENT

Ce document est conçu exclusivement à des fins d'information. Groupama Asset Management et ses filiales déclinent toute responsabilité en cas d'altération, déformation ou falsification dont ce document pourrait faire l'objet.

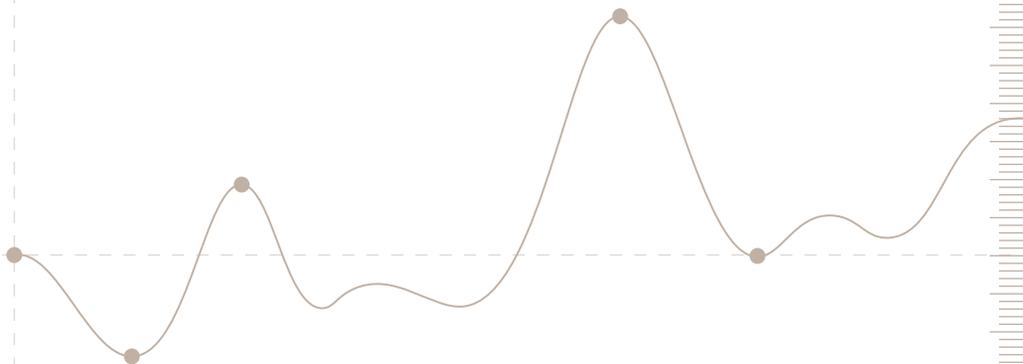
Toute modification, utilisation ou diffusion non autorisée, en tout ou partie de quelque manière que ce soit est interdite. Les informations contenues dans cette publication sont basées sur des sources que nous considérons fiables, mais nous ne garantissons pas qu'elles soient exactes, complètes, valides ou à propos.

Ce document a été établi sur la base d'informations, projections, estimations, anticipations et hypothèses qui comportent une part de jugement subjectif.

Les analyses et conclusions sont l'expression d'une opinion indépendante, formée à partir des informations publiques disponibles à une date donnée et suivant l'application d'une méthodologie propre à Groupama AM. Compte tenu du caractère subjectif et indicatif de ces analyses, elles ne sauraient constituer un quelconque engagement ou garantie de Groupama AM ou un conseil en investissement personnalisé.

Ce support non contractuel ne constitue en aucun cas une recommandation d'investissement, une sollicitation d'offre, ou une offre d'achat, de vente ou d'arbitrage, et ne doit en aucun cas être interprété comme tel.

Les équipes commerciales de Groupama Asset Management et ses filiales sont à votre disposition afin de vous permettre d'obtenir une recommandation personnalisée.





www.groupama-am.com



Imprimé sur papier FSC 100% recyclé.

Siège social : 25, rue de la Ville l'Evêque 75008 Paris
Tél.: 01.44.56.76.76 - Société de gestion de portefeuille
Agrément GP93-02 du 05/01/93
Société Anonyme au capital de 1 878 910 €
RCS 369 522 152 Paris - Siret 389 522 152 00 047
APE 6630Z - www.groupama-am.com
Crédit photo : Shutterstock



Groupama
ASSET MANAGEMENT

Investir pour l'avenir